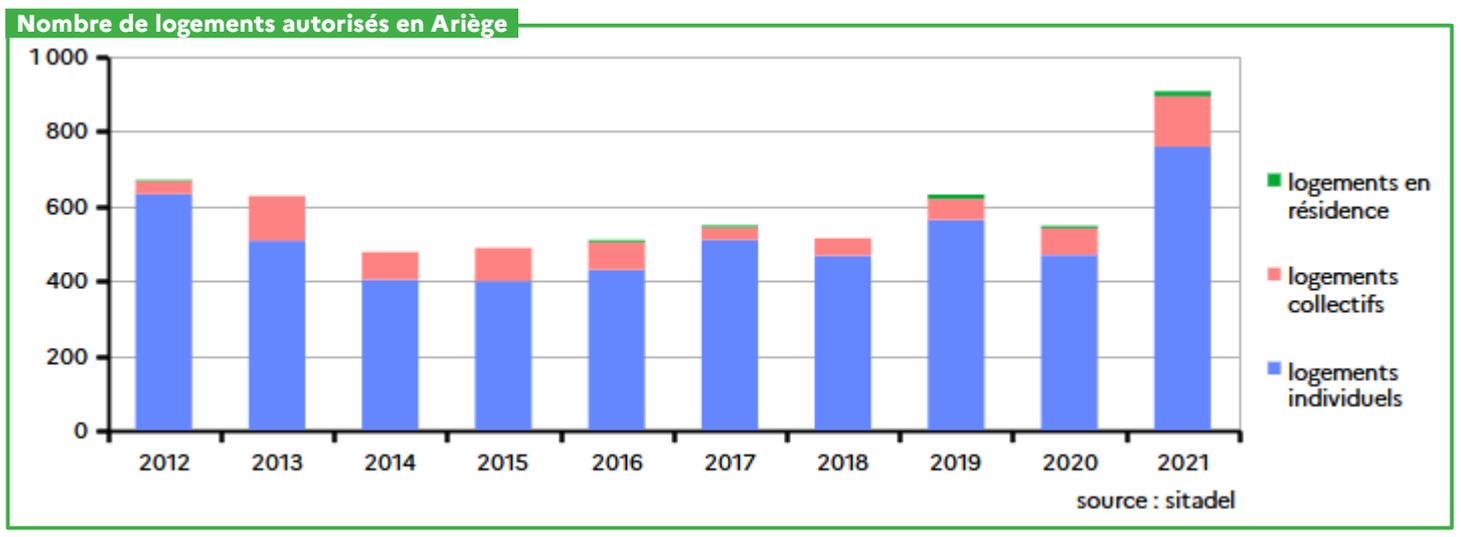


Construction de logements et de locaux : une année 2021 exceptionnelle en Ariège

Un nombre de logements autorisés inédit depuis plus de 10 ans

Avec plus de 900 logements autorisés par les permis de construire en 2021 d'après les dernières données publiées

par Sit@del2 (*), l'Ariège connaît un rebond très marqué de la construction neuve. Bien que restant très en deçà des chiffres constatés au milieu des années 2000 (1 000 à 2 000 logements autorisés chaque année), ce niveau de construction représente une augmentation de 65 % par rapport à la moyenne des 5 années précédentes.



Une grande majorité de logements individuels

L'augmentation est plus importante pour les logements collectifs (+135 %) que pour les logements individuels (+55 %) ; toutefois, ces derniers représentent encore plus

de 80 % des logements autorisés. L'augmentation semble également plus importante pour les opérations réalisées par des investisseurs ou des maîtres d'ouvrage institutionnels que pour les opérations réalisées par des particuliers ; mais l'absence de complétude des données sur ce point ne permet pas de préciser dans quelle proportion.



900 logements

autorisés en 2021 en Ariège

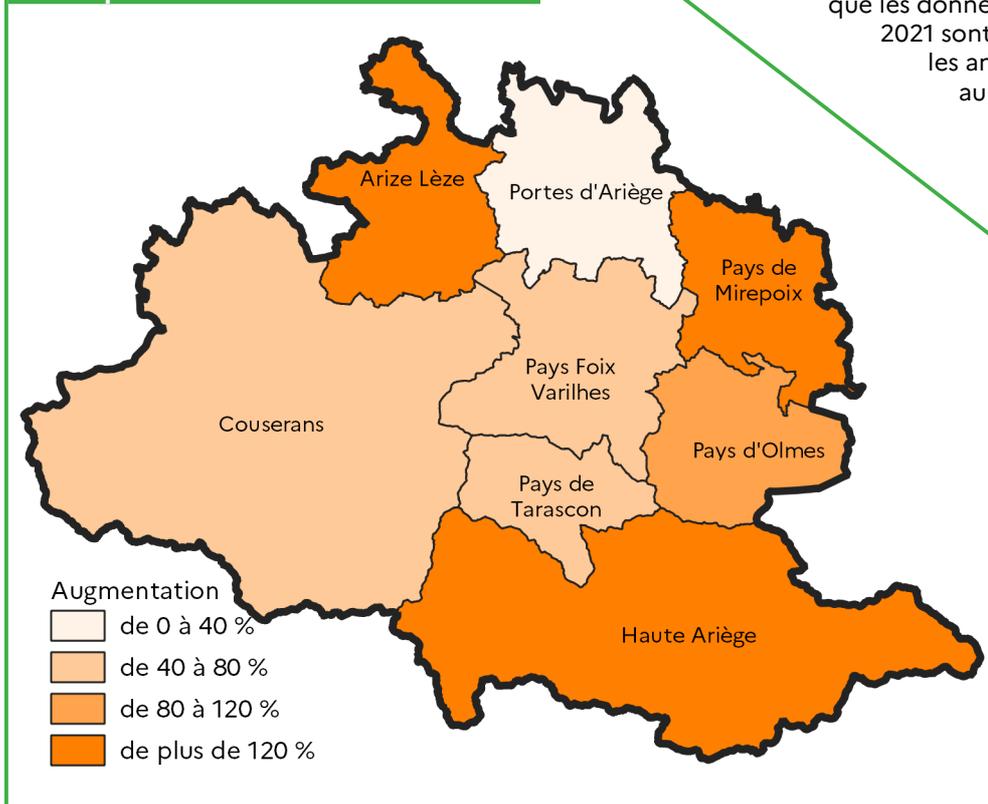
+ 65 % par rapport à la moyenne des 5 années précédentes.

Source : MTE – Sit@del2
données en date de prise en compte

Une augmentation visible surtout en milieu rural

Cette augmentation exceptionnelle de la construction de logements en 2021 n'est pas spécifique à l'Ariège ; on la retrouve dans la plupart des départements ruraux d'Occitanie. Mais c'est bien en Ariège qu'elle est la plus forte en valeur relative. Par contre, les départements les plus urbanisés de la région (Haute-Garonne, Hérault, Pyrénées-Orientales) ont un niveau de construction à peu près stable.

Evolution du nombre de logements autorisés entre la période 2016-2020 et l'année 2021



Au niveau départemental, on constate également une augmentation relative du niveau de construction d'autant plus forte que le territoire est peu peuplé.

Mais des grosses opérations peuvent avoir une répercussion importante sur le niveau de construction dans leur territoire. A titre d'exemple, un permis octroyé en 2021 à Ax-les-Thermès représente, à lui seul, plus du triple des logements autorisés dans la commune chaque année et 150 % de ceux autorisés habituellement dans la communauté de communes de la Haute Ariège.

Il faut donc être prudent quant à l'interprétation de ces résultats sur un territoire. Il faut aussi être prudent quant à la durabilité du phénomène. D'ores et déjà, il apparaît que les données remontées au cours du 4^{ème} trimestre 2021 sont plus proches des moyennes constatées les années précédentes que celles remontées au cours des 3 premiers trimestres.

L'analyse des données des prochains mois permettra d'en savoir plus.

Une augmentation également de la construction de locaux

Avec 95 000 m² de locaux autorisés en 2021 contre 80 000 m² en moyenne les années précédentes, la construction de locaux non résidentiels connaît également un rebond,

mais plus modeste que celle des logements.

L'augmentation porte principalement sur les bâtiments industriels et les entrepôts. A l'inverse, la construction de bâtiments agricoles est orientée à la baisse.

Pour en savoir plus :

(*) Sit@del2 est un dispositif du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires qui exploite à des fins statistiques les données provenant des formulaires de permis de construire traités par les services instructeurs (État et collectivités territoriales).

N'hésitez pas à consulter le site dédié à ce dispositif <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/logement> Vous y trouverez détaillée la méthodologie utilisée ainsi que les résultats pour la France entière.

Les résultats pour l'Occitanie sont également disponibles sur le portail interministériel cartographique Picto avec une interface plus intuitive pour le grand public : <https://www.picto-occitanie.fr/geoclip/#view=map2&c=indicator>

Direction départementale des Territoires de l'Ariège
SCAT – Pôle études
10 rue des Salenques - BP 10102
09007 Foix cedex
Mél. : ddt-scat@ariefge.gouv.fr

Illustrations : DDT/SCAT/pôle études
Crédit photo : canva - paulbr75
Données : MTE - Sit@del2
Fond carto : IGN – AE